

**Disparition d'un percepteur**

6 h. 50 soir. — On télégraphie d'Aurillac que le percepteur d'Arpagon a disparu depuis dimanche.

Une enquête est ouverte.

**Un orage à Londres**

6 h. 59 soir. — Un violent orage a éclaté hier sur Londres.

A huit heures, plusieurs endroits étaient transformés en lac, et les canaux et égouts débordant, la ville fut submergée.

A midi, le temps était redevenu calme et beau.

Plusieurs maisons ont été frappées par la foudre, et quelques personnes ont été blessées.

Il n'y a heureusement pas de mort à constater.

Des dégâts considérables ont été causés aux propriétés par l'eau qui coulait du torrent.

Un grand égout près la station de Portland, du Métropolitain, a débordé et a couvert d'eau toute la voie et envahi les quais.

La circulation des trains a été arrêtée.

Des hommes ont été employés à pomper toute cette eau, et ce n'est qu'après plusieurs heures d'un travail acharné qu'ils ont réussi à livrer passage aux trains.

L'orage a été général dans toute l'Angleterre.

*Fin des dépêches télégraphiques*

**L'ALCOOL**

Nous détachons les lignes qui suivent d'un très intéressant article de M. Jules Simon dans le *Matin* :

Dans la période de 1840 à 1850, la moyenne annuelle de la production de l'alcool en France était de 891,500 hectolitres. La production de 1885 a été de 1,864,814 hectolitres. La consommation n'a pas fait moins de progrès. Le nombre des débits de boissons s'élevait, en 1835, à 283 000. Il était, en 1885, de 399,000, sans compter les 30,000 débits de Paris. On calcule que cela fait un débit de boissons pour 94 habitants; et, si l'on défalque les femmes, les enfants, les malades, un débit pour 35 habitants. Dans certaines villes manufacturières et dans de nombreux villages de nos côtes, il ne faut défalquer ni tous les enfants ni toutes les femmes. Les femmes de fabriques et les femmes de pêcheurs consomment leur part d'alcool, et malgré la loi de 1873 contre l'ivresse, on voit des enfants de 13 à 14 ans fréquenter les cabarets. Au reste, le chiffre de 1 débit pour 94 habitants n'est qu'une moyenne. Il est dépassé de beaucoup dans le nord-ouest. Il y a un débit pour 22 individus dans la Seine Inférieure; et je ne crois pas que M. Claude (des Vosges) comprenne dans sa statistique les fruiteries de Rouen, où les *ménages boivent un verre d'eau-de-vie de cidre ou d'eau-de-vie de pommes de terre*, comme appoint de leur marché, en achetant du beurre, des fruits et des légumes.

Nos pères allaient au cabaret pour causer, chanter et boire. On va maintenant dans les débits pour boire et se quereller. Le cabaret était joyeux, le débit est sombre. On boit sur le comptoir, ou l'on s'affaisse sur un banc d'un air lugubre. Le vin versait la gaieté; l'alcool ne donne que l'hébétément ou la maladie. Le peuple qui se tue a remplacé le peuple qui s'amusaient.

En 1830, nous consommions 1 litre 12 d'alcool par tête. C'était beaucoup, car cela faisait à peu près 4 litres par homme. La consommation a été, en 1885, de 3 litres 85; plus de 12 litres par chaque homme adulte. Dans sept départements, elle va de 7 litres à 13 litres 2. 13 litres 2! Cela suppose qu'un homme adulte consomme dans son année de 40 à 50 litres d'alcool. Il faut donc qu'il passe tout son temps à boire, si M. Claude n'exagère pas. Il faut même qu'il se dépêche. Notez qu'il ne s'agit que de l'alcool déclaré. Que serait-ce si nous y ajoutions l'alcool frauduleusement produit?

La dépense de l'ouvrier en alcools de natures diverses et énorme. M. Claude parle d'un milliard pour salaires perdus et de 1,600,000,000 payés aux débiteurs pour prix de deux millions et demi d'eau-de-vie ordinaire à 4 fr. le litre. Deux milliards 600 millions prélevés sur le budget de la main-d'œuvre! La perte est encore plus intense chez nos voisins. On parle en Angleterre d'une dépense de 4 milliards. Les Chinois se font tuer par l'opium, les Anglais par le whiskey et le gin, et malheureusement beaucoup de Français par l'eau-de-vie.

Dans la période de 1840 à 1850, quand nous produisions en tout 891,500 hect. d'alcool, les alcools de vin, qui sont les plus inoffensifs, entraient dans la production pour 815,000 hectol. Il n'y en avait plus que 102,601 en 1879. A partir de 1880, la moyenne annuelle s'est abaissée brusquement à 27,000 pour aboutir, en 1885, au chiffre de 23,240 sur une production totale de 1,864,814 hectolitres. C'est à dire que l'alcool de vin n'est plus que la 80<sup>e</sup> partie de notre production.

Or, l'alcool de vin est le seul dont on puisse dire qu'il n'est pas par lui-même un poison, et qu'il ne devient nuisible que quand on le consomme avec excès. A mesure que les maladies de la vigne ont rendu le vin moins abondant, on a cessé de porter du vin à la chaudière, et on a tiré du marc de raisin, du cidre, du poiré, de divers fruits, de racines saccarifères, de grains, de légumes, des pommes de terre, des mélasses, un alcool détestable au point de vue hygiénique. Non seulement ces alcools contiennent en eux-mêmes des substances toxiques, mais les débiteurs, soit pour dissimuler les goûts,

soit pour répondre au désir de leurs clients, qui ne trouvent jamais la liqueur assez forte, les mélangent de divers ingrédients délétères, et il en résulte que les débits d'eau-de-vie, de gin, de calvados et de whiskey devraient en réalité s'appeler des débits de poison patentés par le gouvernement.

L'ouvrier trouve un débit devant la fabrique. Il n'a que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Le jour de paie, on a la poche garnie. On trouve crédit les autres jours. On devient, par le crédit, esclave de la maison. On boit peu en commençant. Puis on s'aguerit avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'extinguible soif. Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses : l'atelier et le comptoir; l'atelier, parce qu'il le faut; le comptoir, parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà. Ni femme, ni enfant, ni patrie; tout à l'alcool! Il sait l'argent qu'il donne; il ne sait pas celui qu'il perd : le temps passé là; les lendemains de l'ivresse; les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre, en un lugubre et formidable cortège; l'œil qui voit trouble, la main qui tremblotte, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'égare, le cœur qui s'endurcit. L'alcool, en peu d'années, a transformé en vieillard infirme et en idiot un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison! — Et les enfants? — Qu'ils mentent!

Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. A population d'ivrogne, génération d'éclipsés, de rachitiques et de scrofuleux. M. le préfet n'a pas besoin de se déranger pour venir faire la révision. On n'a plus la taille!

Et nous faisons une loi sur l'ivresse!

**CHRONIQUE LOCALE**

ET REGIONALE

Brest

**Le général Madenor à Brest.** — Le général de brigade Madenor, commandant l'artillerie du 11<sup>e</sup> corps, est arrivé à Brest avant-hier soir par le train de 6 h. 51, et est descendu à l'hôtel des Voyageurs.

Hier, le général a fait ses visites officielles.

Aujourd'hui, il visitera les fortifications.

**Simple police.** — Le tribunal de simple police a prononcé, à l'audience d'avant-hier, 103 condamnations, dont 36 à l'amende et 67 à la prison, pour les genres de contraventions suivants :

Ivresse manifeste, 27; tapages nocturnes ou injurieux, 7; violences légères, 1; police des marchés, 1; police des chiens, 1; police des fontaines publiques, 1; maraudage de légumes, 2; police des portefaix, 4; police des mœurs, 54.

**Relève de police.** — Le 17 août, 23 arrestations ont été opérées; il a été relevé 24 contraventions.

**Faits divers.** — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Le Dilly, Théodore, âgé de 25 ans, portefaix, demeurant rue du Petit-Moulin, 2, pour coups et blessures envers le nommé Neysus, Eugène, garçon chez M. Huet, négociant en vins.

**Equipages de la flotte**

Programme du 19 août, à 7 heures, Cours d'Ajot.

*La Petite Mariée* (ouv.), LECOQ.  
*L'Armida* (fant. p. petite clar.), ROSSINI.  
*Fra Diavolo* (fant.), AUBER.  
*Les Lilas* (valse), DÉRANSART.

**La région**

**En mer.** — Le 9 courant, un bateau d'Audierne a trouvé en mer un héret bleu de fantaisie, garni d'un ruban de soie noire portant le nom de *Vanda*.

Un autre canot a trouvé un chapeau de paille blanche, garni d'un large ruban de soie noire.

**Camaret.** — On écrit au *Phare de la Loire* que lundi soir, à six heures, le courrier, en déposant des voyageurs à l'hôtel Darsou, a heurté le jeune Aimé Le Petit, âgé de quatre ans. Les deux roues de droite de la voiture ont passé entre l'estomac et le ventre de l'enfant.

Le médecin qui a visité l'enfant a émis l'espoir que l'accident n'aurait pas de suite mortelle.

**Tué par l'alcool.** — Le nommé Caradec (Mathieu), âgé de 48 ans, ouvrier boulanger, a été trouvé mort sur le bord de la route, à l'entrée du bourg de Plo-névez-Portzai. Cette mort serait le résultat d'une congestion déterminée par l'alcool.

**A. DESOYE**

RÉDACTEUR EN CHEF

S'adresser, pour la Rédaction,  
de 10 heures à midi, de 4 heures à 6 heures  
et de 9 heures à minuit

11, RUE DE LA MAIRIE, 11

Abonnements :

Finistère & limitr... 20<sup>fr</sup> 11<sup>fr</sup> 6<sup>fr</sup>  
France..... 28 15 8  
Colonies..... 32 17 9Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de  
chaque mois et sont payables d'avance

# La Dé

de

Journal de l'Uni

## DÉPÊCHES DE NUIT

PAR FIL TÉLÉGRAPHIQUE

### Discours de M. Rouvier

au banquet du commerce parisien

#### LE BANQUET

Paris, 18 août, 9 h. 50 soir. — Ce soir a eu lieu, à l'hôtel Continental, le banquet donné par les comptoirs d'échantillons, les marchands de jouets et les bijoutiers.

Malgré les menaces des journaux intransigeants, la rue Castiglione est déserte; deux gardes républicains à cheval et quelques sergents de ville stationnent devant la porte de l'hôtel, dont la façade est brillamment illuminée à la lumière électrique.

A huit heures, les membres du gouvernement qui ont pu répondre à l'invitation du comité entrent dans la salle du banquet. Ce sont MM. Rouvier, Fallières, Spuller, Barbe et de Hérédia, ministres, et Etienne, sous-secrétaire d'Etat.

Trois cent cinquante convives environ assistent au banquet. Les directeurs des grands journaux de Paris, tous les rédacteurs politiques de la presse de Paris et de province sont présents.

M. Rouvier préside, ayant à sa droite M. Péan, président de l'Union syndicale des marchands de jouets, et à sa gauche M. Labit, président du Comptoir des bijoutiers, joailliers et orfèvres.

Outre les membres du gouvernement, on remarque à la table d'honneur MM. Emmanuel Arène, Sans Leroy, Thomson, députés; Journault, Hébrard, sénateurs; Muzet, conseiller municipal de Paris.

M. Péan lit de nombreuses lettres et des télégrammes d'invités qui n'ont pu venir au banquet, entre autres de M. Dautresne, qui est souffrant d'une angine, et de M. Lockroy qui est à l'étranger.

#### Toast de M. Labie

10 h. 45 soir. — M. Arthur Labie porte un toast au président de la République. Il constate ensuite que les comptoirs d'échantillons ont contracté envers M. Rouvier une dette de reconnaissance et qu'ils sont heureux qu'une circonstance solennelle leur permette de s'acquitter en partie. Il porte un nouveau toast au président du conseil et au cabinet tout entier.

M. Labie félicite le cabinet d'avoir réalisé sur le budget d'importantes économies. Il dit que ce premier résultat est bien fait pour commander la confiance au monde des affaires.

L'orateur termine en faisant l'éloge de l'industrie nationale qui lutte avec courage, sans succès, contre la concurrence étrangère.

#### Discours de M. Péan

Après M. Labie, M. Péan prend la parole.

Il rappelle que M. Rouvier, lorsqu'il était ministre du commerce, s'est occupé activement de l'industrie des jouets de fabrication française et qu'il s'est surtout appliqué à réprimer la fraude, qui s'exerce sur une haute échelle.

Il explique le but du syndicat des marchands de jouets au point de vue commercial; il constate avec regret que les syndicats allemands reçoivent de leur gouvernement un appui, qui manque totalement en France.

Après avoir fait l'historique du commerce de la bimbeloterie, après avoir mis en parallèle les résultats obtenus par les grandes maisons de Stuttgart, de Francfort, M. Péan termine par ces mots: « Groupes nous autour du drapeau pour la défense commerciale, comme Gambetta le recommandait, nous souvenant de nos jours unis devant le drapeau menacé: laissez-moi vous dire que la France serait grande, s'il en était de même aujourd'hui. »

#### Toast de M. Muzet

11 h. 50 soir. — M. Muzet, président du syndicat général du commerce, boit à la paix, au travail, à la liberté.

Après lui, M. Rouvier prend la parole.

## DISCOURS DE M. ROUVIER

### Déclarations générales

Le président du conseil rappelle d'abord qu'il n'est pas un nouveau venu parmi les assistants, qu'il a toujours suivi, comme député ou comme ministre, les progrès, les développements de leurs entreprises, de leurs tentatives pour refouler, par le seul effort de l'initiative privée, la concurrence étrangère.

Il est salubre pour les hommes politiques, ajoute M. Rouvier, surtout quand ils ont la lourde charge de la direction des affaires, de sortir de ces milieux où les affaires politiques sont la seule préoccupation.

M. Péan rappelait tout à l'heure ce mot de Gambetta: « Je suis fils d'épicier; je ne m'en enorgueilliss pas, mais je n'en suis pas humilié. » Loin de là. J'ai passé par tous les degrés de la hiérarchie commerciale, et, comme mon ami Spuller le disait, il y a quelques jours, au lycée de Dijon, nous ne rougissons pas de notre origine, nous la proclamons hautement.

19 août, 12 h. 10 matin. — Et ce n'est pas un vain sentiment de gloire que ce qui me fait m'appesantir là dessus: c'est parce que ces faits portent un enseignement et parce que c'est un pays de véritable démocratie, celui où les enfants du peuple peuvent arriver au gouvernement. N'est-ce pas, messieurs, que de tels hommes, quelque humbles qu'ils soient, si le hasard des événements les élève et place entre leurs mains la direction des affaires, ne peuvent pas trahir la démocratie? (Triple salve d'applaudissements.)

Quand on nous demande un programme de réformes, les gages que nous entendons donner au parti républicain, nous n'avons qu'à dire: Regardez qui nous sommes, regardez d'où nous venons. Le gouvernement peut-il être entre les mains d'hommes plus dévoués à l'idée républicaine? Jamais, messieurs... (Applaudissements. La salle acclame l'orateur.)

### Programme administratif

M. Rouvier, reprenant les questions d'affaires, déclare qu'il s'adresse à ces cadres de l'armée du travail sans lesquels il serait impossible de constituer les cadres d'une autre armée. (Très bien!)

Vous avez formulé, dit-il, les réclamations du commerce et de l'industrie. La plupart de vos réclamations sont sur le point de recevoir une solution. C'est ainsi que la réforme de la législation des faillites est devant les Chambres.

Vous demandez aussi une meilleure répartition des impôts. C'est un grand problème; mais, avant de le résoudre, il faut se préoccuper de ne pas augmenter les charges du pays. (Vifs applaudissements.)

Nous avons pensé que c'était là le premier objet qui exigeait nos soins, que c'était la première raison d'être de notre gouvernement.

Le gouvernement précédent avait pensé qu'il n'était pas possible de faire face aux exigences du budget sans cette augmentation des impôts. Nous n'avons pas pu, quelques efforts que nous ayons tentés, le faire revenir sur sa décision. La crise dont est sorti le gouvernement actuel était une crise budgétaire. C'est pour cela seulement que j'ai accepté de former le cabinet actuel.

Nous avons déclaré, en arrivant aux affaires, que le budget de 1887 ne devait pas comporter des dépenses excédant celles des années précédentes. Nous avons tenu ces promesses.

Il y a de plus un point certain, indéniable, irréfutable; c'est un fait matériel: nous avons réalisé des économies. Ceux qui nous appuient disent qu'elles sont de bon aloi, ceux qui nous attaquent disent qu'elles sont de mauvais aloi: cela ne nous préoccupe guère. Notre budget, si modeste, si imparfait qu'il soit, n'a nécessité la création d'aucun impôt nouveau. Le budget précédent en comportait pour 128 millions.

Et ce n'est pas tout. Nous avons alors des alliés, qui sont aujourd'hui devenus nos adversaires et qui nous demandent la simplification des services administratifs.

12 h. 40 matin. — Mais nous ne pouvons improviser ces choses. Elles ne se font pas en quelques semaines.

Il faut du temps aussi pour arriver à une meilleure répartition des impôts, à la réforme du régime des boissons. Une commission va être nommée, qui étudiera la question et préparera un projet de nature à donner satisfaction au producteur comme au consommateur.